

Privilège—L'hon. M. Lambert

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Les députés sont certes convaincus que j'ai entendu suffisamment d'arguments des deux côtés de la Chambre sur la question de privilège. Je remets ma décision à plus tard.

● (1602)

M. RODRIGUEZ—LA QUESTION POSÉE AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Elle découle de la question que j'ai posée aujourd'hui au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner). Je sais que de temps à autre les qualités acoustiques de la Chambre ou le système de sonorisation laissent à désirer, et ma question n'a peut-être pas été entendue.

J'ai posé au ministre de l'Industrie et du Commerce la question suivante. Peut-il dire à la Chambre s'il a conseillé aux fabricants en question d'implanter une de leurs usines dans la région de Sudbury? Sinon, voudrait-il le faire en leur rappelant que le programme du MEER et d'autres stimulants leur sont accessibles? En fait, je ne recommandais rien au ministre, je lui demandais plutôt s'il avait pressenti les fabricants d'automobiles au sujet de l'implantation d'une usine dans la région de Sudbury. Comme Votre Honneur le sait peut-être, je me préoccupe vivement des mesures prises dans la région de Sudbury, étant donné les mises à pied qui auront lieu lundi.

J'ai donc posé cette question au ministre pour qu'il nous dise si le gouvernement envisageait de diversifier les industries dans la région de Sudbury. Malheureusement, le ministre avait quitté la Chambre, mais j'espère que demain vous me redonnerez la parole pour je puisse poser de nouveau ma question au ministre.

M. l'Orateur: Comme le député le sait, je m'intéresse autant que lui à la proposition ainsi qu'à la réponse, et je pense qu'il conviendrait plutôt qu'il revienne à la charge en privé.

* * *

M. Jacques Olivier (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Êtes-vous prêt à m'écouter, monsieur l'Orateur? Allez-vous m'écouter maintenant?

Une voix: Excusez-vous.

Une voix: Un peu de tenue.

[Français]

M. Olivier: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Il se peut que vous ayez été distrait par ce qui s'est dit des deux côtés de la Chambre, mais depuis quelques minutes j'essaie de prendre la parole sur la question de privilège qui a été posée par l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert). J'espère en tout cas que c'est par mégarde de votre part, parce que je me suis levé bien avant d'autres députés, et j'espère que j'aurai l'occasion de donner mon avis, sur la question de privilège qui est à l'étude. Je pense que ce serait un déni de justice si vous ne me laissez pas l'occasion d'exprimer mon point de vue. Vous avez donné la parole à d'autres. Je suis

[M. Stollery.]

député à la Chambre autant que tous les autres qui sont ici indépendamment du parti politique dont je fais partie. Je pense...

M. l'Orateur: A l'ordre! J'ai essayé cet après-midi d'expliquer ma position au sujet des arguments qui ont été exposés déjà par plusieurs honorables députés des deux côtés de la Chambre. Pendant une heure j'ai écouté tous les arguments très attentivement. J'ai aussi proposé de discuter de nouveau du sujet avec l'honorable président du Conseil privé et ensuite avec les leaders de tous les partis politiques. Si cela peut résoudre le problème, tant mieux! Dans la négative, je vais écouter plus tard tous les autres députés y compris celui de Longueuil (M. Olivier).

[Traduction]

M. MURTA—LA PRATIQUE DURANT LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, la question de privilège que je soulève se rattache à la période des questions. J'ai posé une question supplémentaire faisant suite à la question du député d'Assiniboia (M. Goodale), comme vous vous rappelez sûrement, qui avait trait aux recommandations de la Commission mixte internationale pour la Saskatchewan. Ma question supplémentaire se rapportait aux recommandations de cet organisme pour le Manitoba. Vous avez jugé que ma question supplémentaire n'était pas recevable.

Comme je serai absent pendant les trois prochains jours, je me demande si je pourrais être autorisé à poser une question au sujet de la position du gouvernement à l'égard du projet de dérivation de la Garrison, qui doit incessamment faire l'objet d'une décision. Je voudrais connaître la position du gouvernement sur le détournement des eaux du sud au nord. Le gouvernement s'oppose-t-il toujours à tout détournement des eaux du Missouri dans le réseau fluvial de la baie d'Hudson?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Bien entendu, la période des questions se prolongerait indûment si je permettais au député de poser la question maintenant. J'espère que la période des questions cet après-midi se déroulerait de façon que je puisse permettre au député de Lisgar (M. Murta) de poser une nouvelle question plutôt qu'une question supplémentaire, comme il a tenté de le faire. Sa question est certainement à-propos et importante. Malheureusement, comme il le sait, le nombre d'interventions pendant la période des questions cet après-midi a été limité, comme c'est souvent le cas le mercredi.

M. NIELSEN—LA DISTRIBUTION DE LA DOCUMENTATION RELATIVE AU BILL C-25

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, je serai bref. Je soulève la question de privilège au sujet d'une question qui touche le président du Conseil privé et le leader du gouvernement à la Chambre (M. MacEachen). En son absence, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) ou son collègue, le ministre des Transports (M. Lang), pourrait peut-être répondre à sa place.